

Oui à l'extension de la libre circulation des personnes

Le PEV Suisse décide de voter Oui à l'extension de la libre circulation des personnes. De plus, avec la résolution «Des valeurs pour surmonter les crises », il demande une institution de contrôle pour les instruments financiers, le paiement total des provisions, le renforcement du droit des actionnaires conformément à l'initiative fédérale contre les rémunérations abusives et, plus généralement, en lieu et place d'une culture de la dette, une nouvelle culture du partage, grâce à une augmentation radicale des impôts progressifs ou encore des soutiens personnels et directs aux personnes dans le besoin.

Aujourd'hui, samedi, s'est déroulé à Aarau la 3ème Assemblée extraordinaire des délégués du Parti Evangélique Suisse (PEV). L'ordre du jour comprenait, en premier lieu, le sujet des votations du 8 février 2009 - l'extension de la libre circulation des personnes - et, en deuxième lieu, l'établissement d'une résolution relative à la crise financière actuelle.

Pour commencer, Urs Bucher, Chef du Bureau de l'intégration DFAE/DFE, a présenté l'objet de la votation du 8 février 2009: la reconduction de l'accord de libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE ainsi que son extension à la Bulgarie et à la Roumanie. L'ambassadeur a donné des informations au sujet des expériences vécues à ce jour dans le cadre des accords bilatéraux et de la libre circulation des personnes et a également mis en lumière les conditions-cadre de l'extension aux deux nouveaux Etats de l'UE.

Suite à cette intervention, le conseiller national Ruedi Aeschbacher (PEV, ZH) a fortement encouragé le Oui pour cet objet. Il a souligné les atouts qu'ont apportés à ce jour les accords bilatéraux en faveur de la Suisse : la Suisse n'est pas une île, mais est bel et bien au coeur de l'Europe. Par conséquent, la Suisse a besoin d'une relation claire et basée sur la confiance avec ses voisins. Cet objectif a été atteint ces dernières années grâce aux accords bilatéraux. Si la votation sur la liberté de circulation venait à être refusée, tout le travail accompli à ce jour serait dangereusement compromis et il serait utopique de croire que l'on puisse, dans le cadre de nouvelles négociations avec l'UE, obtenir de meilleures conditions. Selon le conseiller national, ceux qui sont contre une adhésion à l'UE devraient justement être les premiers à s'engager en faveur de la perpétuation de ces accords bilatéraux. Aeschbacher a encore souligné qu'il prenait au sérieux les craintes de la population, spécialement en cette période économiquement instable. Il ajoute cependant que subsiste toujours comme condition à l'immigration, d'avoir un contrat de travail valable. De plus, a-t-il spécifié, les mesures actuelles de protection face au dumping salarial ont fait leur preuve afin d'écarter tout danger.

Le conseiller national Lukas Reimann a ensuite exposé les raisons l'ayant motivé à initier, en collaboration avec les Jeunes UDC, le référendum contre la libre circulation des personnes. La première raison est qu'ils ont estimé que le fait que le Parlement lie les deux objets était non-démocratique. Deuxièmement, il résulterait de cette extension une concurrence encore plus farouche pour l'industrie suisse et, enfin, cela menacerait la Suisse d'une immigration de masse et incontrôlée en provenance de la Roumanie et de la Bulgarie. Différents votants ont cependant insisté dans la discussion qui a suivi, sur le fait que la libre circulation telle qu'expérimentée jusqu'à aujourd'hui n'a pas induit une immigration incontrôlée et qu'il n'est pas honnête de jouer avec ce type de peurs. Les délégués du PEV se sont finalement clairement décidés en faveur du OUI pour la reconduction et l'extension de la libre circulation des personnes et cela par 118 voix contre 1.

Suite à cette décision, les délégués du PEV ont discuté et adopté une résolution relative à la crise financière actuelle qui s'intitule « Des valeurs pour surmonter les crises » (voir annexe, en allemand). Cette résolution insiste notamment sur le fait que l'économie est en péril, lorsque des valeurs, telles la responsabilité, la justice, l'autolimitation font défaut. En occident, la population reconnaît fort heureusement de plus en plus que nous vivons depuis trop longtemps au-dessus des moyens du glob. Nous devons par conséquent cesser de croire qu'une qualité de vie croissante doit aller de paire avec une consommation sans cesse croissante. Pour cela le PEV soutient les mesures concrètes suivantes :

- la proposition d'une institution de contrôle pour les produits financiers similaire à ce qui existe actuellement en matière de contrôle thérapeutique sur les médicaments ;
- l'exigence de la transparence et le paiement complet des provisions dûes aux clients ;
- le renforcement du droit des actionnaires, conformément à l'initiative fédérale contre les rémunérations abusives ;
- la reprise de l'idée de l'allégement fiscal pour les Hedge Fonds articulée par le conseiller fédéral Merz

Le PEV innove dans les questions de salaires et de bonus: le fait que les hauts salaires actuels, qui ne sont attribués ni sur la base de l'équité ni des performances, mais uniquement sur la base de la concurrence du marché, ne peuvent que très difficilement être changés, implique que le seul chemin restant pour obtenir l'équité est celui du partage : partage au niveau étatique grâce à une augmentation radicale des impôts progressifs (sur les revenus, la fortune, les héritages) ou partage par un soutien direct et personnel aux personnes démunies et dans le besoin.

Aarau, le 6 décembre 2008/nh/mh

Pour de plus amples informations :

Heiner Studer (AG), Président PEV Suisse : 079 445 31 70

Conseiller national Dr Ruedi Aeschbacher (ZH) : 076 379 33 84

Silvia Hyka, Coordinatrice romande du PEV Suisse : 079 613 30 09

Joel Blunier, Secrétaire général PEV Suisse : 076 379 76 79

Niklaus Hari, chargé de communication du PEV Suisse : 079 202 72 27

Secrétariat général tel. 044 272 71 00 fax 044 272 14 37
Josefstrasse 32 info@evppev.ch
Case postale www.evppev.ch
8023 Zürich PC 80-38232-2
5104 Zeichen m2008_60f_AD_circulation_des_personnes.doc